

FLEURY | MAG

[11 • 2016] LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

N°74

CADRE DE VIE
**La vi(II)e
en vert**

[P13]

Dread at the control

Fidèles à leur réputation, les Riddimers ont tenu promesse et ont été particulièrement généreux pour cette 4^e édition de Dread at the control : pendant deux heures et demie, ils ont assuré la bande-son de quatre chanteurs talentueux : Twan Tee, Iko Tuff, Sista Jahan et l'artiste anglais Bunnington Judah. Des musiciens "sur mesure" et une scène ouverte reggae qui attirent toujours autant de public (près de 150 personnes) et une soirée qui cultive toujours autant le partage autour de la culture jamaïcaine (musique, expo photos, sound system, plats végétariens).



Défilé de mode

À Fleury, ce sont les habitants qui font la haute couture ! Le 8 octobre dernier, ils étaient les vedettes de la 5^e édition de la Fashion Week. Sur le podium, hommes, femmes et enfants de tous âges ont présenté toutes sortes de tenues aux couleurs chatoyantes. Toutes ces créations, confectionnées dans de très beaux tissus et étoffes d'inspiration africaine, sont le résultat d'un travail remarquable réalisé en ateliers avec l'association Réagir.



Le 13 octobre dernier, avec Corinne Loigerot, directrice générale de Bollig & Kemper.

La constance du jardinier ”

On met du coton, une graine, de l'eau et de la lumière. On suit l'évolution du germe, la transformation du "haricot" en une tige verte, qui devient plante. **La botanique est un art qui s'apparente à la politique. Qui demande du temps. De l'expertise et de la bienveillance.** Des ingrédients fertiles et sans pesticide, qu'utilisent chaque jour les élus et les agents de la ville dans l'exercice de leurs missions. C'est vrai en matière de solidarité, avec la mise en place des marchés du partage. C'est vrai aussi en matière d'emploi, à travers le combat mené par la municipalité pour le maintien de l'usine Vernis Soudée (Bollig & Kemper) sur le territoire. C'est vrai encore en matière de cadre de vie, avec la mise en place de bonnes pratiques dans l'entretien de la voirie, des espaces verts ou fleuris. Des méthodes douces, alternatives et biologiques, qui nous permettent aujourd'hui de supprimer totalement l'utilisation de produits phytosanitaires polluants.

Cette avant-garde, cette singularité floriacumoise, est notre marque de fabrique. Notre carburant. Un mode de gouvernance choisi, assumé et efficace, qui nécessite de la patience, de la conviction et de la détermination. De la constance. Celle du jardinier.

Fidèlement,

David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération.



NAP

EN PISTE POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS !

Après les vacances d'automne, de nouvelles animations sont proposées aux écoliers qui fréquentent les NAP (Nouvelles activités périscolaires). Au sein du groupe scolaire Robert-Desnos, place aux arts du cirque (du 3/11 au 8/12) !

Les enfants de Joliot-Curie découvrent le taï-chi (8/11 au 13/12). Quant aux enfants de Paul-Langevin, ils apprendront à se relaxer en s'initiant au yoga (6/1 au 3/2).

VOIRIE

FIN DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SUR LA VILLE

À Fleury, les travaux d'enfouissement des lignes ont été échelonnés sur plus de quinze ans. Le programme touche aujourd'hui à sa fin, avec les travaux d'enfouissement des lignes électriques aériennes et des câbles téléphoniques dans la rue Montcoquet. Ils dureront 7 à 8 semaines. Treize maisons sont concernées. Les familles ont été conviées le mois dernier à une réunion publique d'information. Rappelons les principaux objectifs de ces travaux : **améliorer l'aspect visuel des rues et la sécurité** (chutes, coupures des lignes), **réaliser la réfection complète de la voirie et de l'assainissement**.

FIBRE OPTIQUE

DÉPLOIEMENT DANS LES NOUVEAUX QUARTIERS

Les quartiers situés à l'est de la RD445 (les Résidences, les Chaqueux, le Village) ont bénéficié du déploiement de la fibre optique. Cinq opérateurs proposent actuellement leurs services : K-net, Kiwi-fibre, Ozone, Comcable. Pour les autres quartiers (les Aunettes, la Greffière et les Joncs-Marins), Numéricable-SFR (SFR Group) envisage l'installation de la fibre optique dans un avenir proche. **Les habitants de ces quartiers pourront s'abonner dès la fin de l'année 2017.**

MÉMOIRE ET SOLIDARITÉ

COLLECTE DU BLEUET DE FRANCE

Entre le vendredi 4 et le dimanche 13 novembre 2016, une collecte de dons est organisée par l'Œuvre nationale du Bleuet de France au profit des anciens combattants, victimes de guerre et d'attentats. Il y a près d'un siècle, au sein de l'Institut national des Invalides, deux infirmières décidèrent de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre en créant un atelier de confection de fleurs en tissu. Le Bleuet de France poursuit aujourd'hui sa mission de soutien moral et financier aux victimes de guerres ou d'attentats et de transmission des valeurs de la République.

Plus d'infos sur www.bleuetdefrance.fr



COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE

Pour commémorer l'armistice du 11 Novembre 1918 et en hommage à tous les morts pour la France, la Ville et les associations d'anciens combattants vous donnent rendez-vous le **vendredi 11 novembre à 8h45 au cimetière** (quartier du Village). La cérémonie sera suivie de l'inauguration d'une stèle en hommage aux anciens combattants, place de la mairie. Un pot de l'amitié sera ensuite offert salle des Mariages.

CAISSES ALLOCATIONS FAMILIALES

NOUVEAU : PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Pour répondre au mieux aux besoins personnalisés des allocataires, ces derniers peuvent prendre RDV directement sur caf.fr pour les sites d'Évry et d'Arpajon. Les avantages de ce nouveau service en ligne : moins d'attente, un conseiller dédié, une réponse rapide et efficace.



www.caf.fr ou plateforme téléphonique au **0 810 25 91 10** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h.

SOLIDARITÉ

GRANDE BRADERIE & BOURSE AUX JOUETS

Ne manquez pas les deux prochains rendez-vous du Secours populaire de Fleury : la grande braderie du **samedi 26 novembre** et la bourse aux jouets du **samedi 10 décembre**. Ces deux événements auront lieu à l'Espace intergénérationnel de 13h30 à 17h30. L'occasion de dénicher de bonnes affaires tout en apportant un précieux soutien à l'association. Rens. : **01 69 04 63 01**.



AIDE ALIMENTAIRE

PRODUITS FRAIS ET BONS PETITS PLATS

Comment acheter et cuisiner des produits frais quand on vit avec moins de 8 euros par jour et par personne ? C'est pour trouver des solutions aux familles très modestes que la Ville, en partenariat avec différentes associations, a lancé cet été le Marché du partage. Et, ce mois-ci, un atelier cuisine pour manger équilibré sans se ruiner.

À l'occasion du prochain Marché du partage, l'association "Parole et équilibre" proposera un atelier cuisine le midi. Après avoir rempli leur panier, les Floriacumois pourront prolonger leurs courses en préparant de bons petits plats en compagnie de cuisiniers bénévoles. Janine Pauchon, présidente de l'association, leur donnera toutes sortes d'astuces pour élaborer des menus à partir des produits frais du marché. **Car, avec des produits simples, on peut concocter une cuisine rapide, économique et de saison.** "Des légumes et quelques morceaux de viande suffisent pour réaliser un bon pot-au-feu, par exemple", commente Janine Pauchon. "Les pommes de terre et les légumes d'hiver constituent la base de nombreuses soupes savoureuses. Et même les restes peuvent être accommodés !" Les participants pourront goûter les préparations culinaires et même, pour ceux qui apporteront des boîtes en plastique, les emporter ! Le Marché du partage sera donc l'occasion de repartir non seulement avec des produits

frais mais encore plein d'idées pour se nourrir sainement sans se ruiner !

LE MARCHÉ DU PARTAGE, MODE D'EMPLOI

A la fin de l'été, la ville a mis en place le Marché du partage, en partenariat avec l'association ANDES et le Potager de Marianne. Ainsi chaque 3^e samedi du mois, les familles se retrouvent à l'Espace intergénérationnel entre 9h et 12h et se servent librement en produits frais (fruits, légumes, produits laitiers, poisson...), dans la limite des quantités inscrites sur leur carte. Toutes les familles dont le "reste à vivre" est inférieur à 8 euros par personne et par jour peuvent bénéficier du Marché du partage. Le calcul est relativement simple : on fait la différence entre les recettes et les dépenses mensuelles du ménage.

RENSEIGNEZ-VOUS ET INSCRIVEZ-VOUS

auprès du CCAS
au moins une semaine à l'avance.



RECETTE

SOUPE ROSE À LA BETTERAVE

C'est la saison de la betterave ! Mais que faire avec ce légume à l'étonnante couleur ? Une soupe rose fuschia qui va étonner vos enfants !

Ingrédients (pour 4 personnes) :
4 betteraves, 1 petit oignon, 15 cl de crème fraîche, sel, poivre.

Temps de préparation : 25 mn.

Niveau : facile.

- Épluchez les betteraves (cuites) et coupez-les en dés.
- Émincez l'oignon.
- Mixez les betteraves et l'oignon émincé.
- Servez la soupe (froide) dans des bols ou assiettes creuses. Ajoutez la crème fraîche, salez et poivrez.

PROCHAINS MARCHÉS DU PARTAGE

Les samedis
19 novembre,
17 décembre,
à l'Espace intergénérationnel,
rue Pierre-Brossolette,
de 9h à 12h.

SOLIDARITÉ

CHOCOLAT DE NOËL

La Ville et le Secours populaire organisent pour les enfants (0-10 ans) des quartiers un après-midi "Chocolat de Noël" le **mercredi 21 décembre** à l'Espace intergénérationnel. Gâteaux, clémentines, chocolats chauds et cadeaux surprises sont au programme de ce goûter convivial pour les familles. Attention ! Inscription avant le 2 décembre auprès du comité local du Secours populaire au **01 69 04 63 01** ou en mairie auprès du CCAS au **01 69 46 72 19**.

CHOCOLAT DE NOËL - MERCREDI 21 DÉCEMBRE

De 14h à 16h30 Espace intergénérationnel
Inscription avant le 2 décembre



ECONOMIE D'ÉNERGIE

DEMANDEZ VOS AMPOULES !

Les ampoules LED permettent de réaliser d'importantes économies d'électricité (jusqu'à 80 % par rapport à une ampoule à incandescence classique) et ont une durée de vie plus importante. Mais elles sont plus chères à l'achat. Pour aider les familles modestes à s'équiper progressivement de ces ampoules, il existe un dispositif permettant de recevoir à domicile 10 ampoules LED subventionnées à 70 % ou à 100 %. La démarche peut se faire par téléphone au **0 800 11 19 15** ou directement sur Internet : www.mesampoulesgratuites.fr

Munissez-vous de votre avis d'imposition 2015 ou 2016. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la loi de transition énergétique et dans le prolongement des actions de lutte contre la précarité énergétique.



A FLEURY, PRÈS DE 4 000 HABITANTS SONT DÉJÀ INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES. ET VOUS ?



DÉFENDEZ VOTRE VILLE !

INSCRIVEZ-VOUS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

DÈS MAINTENANT !



Informations: **01 69 46 72 00**
www.mairie-fleury-merogis.fr

Ville de Fleury-Mérogis @vmerogis

LOGEMENT

LA RÉSIDENCE SOCIALE

Depuis quelques semaines déjà, les premiers locataires ont emménagé dans la Résidence sociale située rue Rosa-Parks, aux Joncs-Marins. Il s'agit d'un immeuble de 162 logements, destinés majoritairement à ceux qui démarrent dans la vie ou qui rencontrent une difficulté passagère de logement. Vous êtes étudiant, jeune actif, jeune couple, parent isolée et vous cherchez un logement provisoire ? Un studio vous attend peut-être à la Résidence sociale. Renseignez-vous !

Livrée en septembre dernier et mise en location dès le début du mois d'octobre, la Résidence sociale propose de nombreux studios à partir de 405 euros par mois. Ces logements, dont la surface est comprise entre 19 et 31 m², sont composés d'une pièce à vivre avec kitchenette et d'une salle d'eau. Ils sont meublés : lit, réfrigérateur, table de cuisson, WC et douche.

À QUI S'ADRESSENT LES STUDIOS ?

De nombreuses personnes rencontrent des difficultés pour accéder au parc immobilier classique. **Certaines catégories de la population sont particulièrement concernées : étudiants, jeunes actifs, jeunes couples, personnes seules, familles monoparentales.** C'est à eux que s'adresse la résidence sociale.

Pour connaître en détail les critères de sélection, adressez-vous en mairie au service Logement v(01 69 46 72 30). Munissez-vous de vos deux derniers avis d'imposition et de votre dernière fiche de paye ou attestation de ressources (RSA, attestation Pôle emploi).



PETITS LOGEMENTS : UNE FORTE DEMANDE LOCALE

Osica est propriétaire de la Résidence sociale dont la gestion a été confiée à Adoma. De son côté, la Ville a largement encouragé la réalisation de ce projet car il répond à une forte demande locale en matière de petits logements. Les jeunes, les personnes seules, les couples sans enfant et les familles monoparentales sont en effet fortement représentés à Fleury-Mérogis. De plus, la commune accueille de nombreux élèves-gardiens de l'administration pénitentiaire et des salariés de la zone d'activité de la Croix-Blanche. La Résidence sociale est une réponse adaptée aux besoins de ces populations.

Rens. : 01 69 46 72 30 (service Logement).

RÉSIDENCE SOCIALE

- 1 immeuble en R+5
- 162 logements meublés
- 114 appartements T1 de 19 m²
- 44 appartements T1' de 25 m²
- 4 appartements T1 bis de 31 m²
- Des **espaces collectifs** : accueil, bureaux, salle polyvalente, laverie, lingerie, locaux deux-roues, local boîtes aux lettres
- Un **parking souterrain** de 32 places
- Un dispositif **visiophone** et **vidéosurveillance**
- Logements accessibles aux **personnes à mobilité réduite** et conformes aux normes environnementales

DROITS DE L'ENFANT

TOUS LES ENFANTS ONT DES DROITS!

La Journée internationale des droits de l'enfant est l'occasion de sensibiliser le grand public aux conditions d'existence des enfants d'ici et d'ailleurs, et de poursuivre le combat pour le respect des droits de l'enfant. À Fleury, des ateliers sont organisés autour de la journée du 20 novembre.

Dans une salle de la Maison de la petite enfance, de grandes feuilles blanches sont accrochées aux murs et une bâche recouvre le sol. Les enfants se tiennent debout, pieds nus, pinceau à la main. Cette fois-ci, tous les coups de pinceaux sont permis : de la couleur, ils peuvent en mettre partout ! Ce sont en effet les tout-petits qui inaugurent la fresque collective en créant les couleurs du fond du tableau.

UNE FRESQUE COLLECTIVE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

D'ateliers en ateliers, la fresque va s'enrichir de toutes sortes d'éléments. Aux couleurs bariolées des tout-petits viendront s'ajouter les créations des centres de loisirs, du service Jeunesse et de la Réussite éducative. Enfants et adolescents apporteront leurs dessins, textes, poèmes, illustrations, etc. Cette œuvre collective sera ensuite exposée dans les accueils publics et dans le foyer de la salle André-Malraux à partir du 20 novembre et jusqu'aux congés de Noël.



UNE CONVENTION FONDAMENTALE

Le 20 novembre 1989, la convention relative aux droits de l'enfant est adoptée à l'unanimité par l'ONU. Les enfants sont désormais reconnus comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques. Fait inédit dans l'histoire, 195 États ratifient le traité et s'engagent à le mettre en œuvre sous le contrôle des Nations unies. Pour l'Unicef, fonds des Nations unies pour l'Enfance, il s'agit de construire un monde où chaque enfant puisse avoir un toit décent, manger à sa faim, aller à l'école, se

maintenir en bonne santé pour apprendre, se développer et s'épanouir... À l'heure où des milliers d'enfants réfugiés et migrants fuient la violence, le combat pour les droits de l'enfant prend une résonance particulière.



LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT DES DROITS

- Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- Le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- Le droit d'aller à l'école
- Le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- Le droit d'être protégé contre toutes formes de discrimination
- Le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir
- Le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- Le droit de jouer et d'avoir des loisirs



- Le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- Le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- La non-discrimination
- L'intérêt supérieur de l'enfant
- Le droit de vivre, survivre, se développer
- Le respect des opinions de l'enfant.

CÉRÉMONIE

JEUNES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

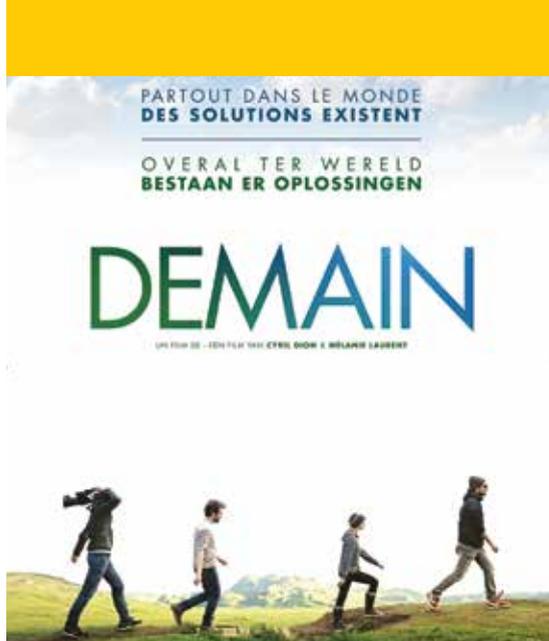
Pour encourager la réussite scolaire, la Ville invite les jeunes diplômé-e-s à une cérémonie suivie d'un cocktail. Rendez-vous le **vendredi 18 novembre** à 18h30, salle André-Malraux. Alors que le contexte économique et social est particulièrement difficile, notamment pour les jeunes, l'École de la République demeure l'un des seuls remparts face à l'exclusion. La réussite scolaire ne doit pas être banalisée mais au contraire encouragée et valorisée. Tous les parcours de réussite sont concernés et donc tous les diplômes scolaires : brevet des collèges, baccalauréat, CFA, diplômes universitaires, professionnels, etc. Si vous n'avez pas été contacté, faites-vous connaître rapidement !

Renseignements au **01 69 46 72 23** ou cabinet-du-maire@mairie-fleury-merogis.fr

SÉANCE CINÉMA GRATUITE OUVERTE
À L'ENSEMBLE DES FLORIANCOIS

DEMAIN

DOCUMENTAIRE FRANÇAIS DE CYRIL DION ET MÉLANIE LAURENT, 2015. Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays? Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter. Durant leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain... **A l'issue de la séance, une rencontre sera proposée aux seniors pour débattre du film et réfléchir à des projets d'avenir à Fleury.**



Le film encourage chacun à imaginer des solutions pour réinventer pas à pas le monde. Et si on passait à l'action?

MARDI 6 DÉCEMBRE À 20H
 Au Ciné 220 à Brétigny-sur-Orge
Départs > Mairie 19h15
 > Centre commercial 19h20 > Leclerc 19h30
Réserver avant le 21 nov. au 01 69 46 72 00

SPÉCIAL NOËL - THÉ DANSANT SURPRISE

DANSEZ MAINTENANT!

Avec un trio (chanteuse, accordéoniste, pianiste).
Surprises offertes à tous les participants.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE - 14h Espace intergénérationnel
Sur réservation avant le 10 décembre au 01 69 46 72 00



SERVICE SENIORS

NAVETTES COURSES

- **Carrefour Sainte-Geneviève**
les vendredis 18 novembre et 16 déc.
- **Leclerc Viry**
les vendredis 25 novembre et 23 déc.
- **Auchan Brétigny**
les vendredis 2 et 30 décembre
- **Leclerc Fleury** le vendredi 9 décembre

HORAIRES DU BUS

- **Mairie** : 13h30
- **Rond-point Chaqueux** : 13h40
- Retour du centre commercial**: 15h30
- **Centre commercial** : 14h30
- **Leclerc - rue Rosa-Parks** : 14h40
- Retour du centre commercial**: 16h15



CADRE DE VIE

La vi(II)e en vert

La gestion des espaces verts communaux a beaucoup évolué ces dernières années, répondant ainsi aux nouveaux enjeux environnementaux. La Ville de Fleury-Mérogis est engagée dans ce changement. Depuis plusieurs années, elle a mis en place des méthodes alternatives qui lui permettent aujourd'hui de supprimer totalement l'utilisation des produits phytosanitaires polluants. Une avant-garde singulière et salutaire, puisque, **à partir de janvier 2017, la loi interdira définitivement l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts, forêts et promenades ouvertes au public.** Et dès 2019, les particuliers et jardiniers amateurs ne pourront plus utiliser ces produits polluants. **Ce dossier fait le point sur les bonnes pratiques à adopter pour une ville verte, propre et 0 pesticide.**



Pelouse rase au cimetière.



Le quartier des Joncs-Marins.



Entretien des trottoirs à la binette.



Paillis.



Mulch au pied des arbres (Résidences).



Les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides...) sont censés détruire les "nuisibles", c'est-à-dire les "mauvaises herbes", les animaux et insectes "ravageurs" et les maladies dues à des champignons, bactéries ou virus... Ils sont couramment utilisés pour l'entretien des espaces verts communaux, des routes, des voies ferrées mais aussi par les agriculteurs et les jardiniers... Pourtant leur utilisation s'avère désastreuse.

LES NUISIBLES NE SONT PEUT-ÊTRE PAS CEUX QU'ON PENSE...

Les produits phytosanitaires contaminent les sols, les eaux, l'air et toute forme de vie. Ils ont également des effets néfastes sur notre santé (maux de tête, irritations, nausées, cancers...). On estime qu'ils sont une cause majeure de pollution des rivières en Île-de-France. Dans les zones

urbaines où les sols sont fortement imperméabilisés et soumis au ruissellement, le désherbage, par exemple, contribue fortement à la pollution des eaux.

UNE VILLE ZÉRO PESTICIDE

Depuis plusieurs années, la Ville est engagée dans une démarche de développement durable à travers notamment sa participation au programme de prévention et de sensibilisation "Phyt'Eaux Cités". Ce programme, initié par le Syndicat des eaux d'Île-de-France, permettait aux communes volontaires des bassins de l'Orge, de l'Yvette et de la Seine, de bénéficier gratuitement d'un audit des pratiques, d'une formation et de la mise en place d'un plan de gestion des espaces verts.

À Fleury-Mérogis, les agents des Espaces verts ont été formés et des méthodes de gestion alternative ont été expérimentées sur des sites pi-

lotes. Progressivement, l'utilisation des produits phytosanitaires a été entièrement supprimée.

DES MÉTHODES EMPIRIQUES

Finis les désherbants chimiques au pied des arbres ! On y trouve désormais un épais paillis de branches broyées ou une herbe verte bien tondue. Rien ne se perd, tout se transforme ! Les paillis sont réalisés à partir des résidus des élagages d'arbres de la commune. Il suffit de les passer dans une broyeuse. Ils sont ensuite étalés autour des arbres, plantes et massifs. Ils ont l'avantage d'empêcher ou du moins de retarder la repousse des herbes indésirables. Dans certains cas, les résidus des tailles de haies sont même laissés sur place. C'est le cas, par exemple, des haies des équipements sportifs dont les branches coupées jonchent le sol et forment un épais tapis. Cette méthode présente plusieurs intérêts : on économise du temps de

travail, on protège et nourrit le sol, on retarde la repousse des herbes. Le cimetière est un autre exemple de traitement alternatif. Le désherbage classique a été abandonné pour laisser place à une belle pelouse rase.

LES PRATIQUES ALTERNATIVES

La mise en place d'un entretien écologique des espaces verts impose de nouveaux défis à la commune et aux agents. Comment, par exemple, entretenir efficacement la voirie sans recourir aux produits chimiques ? Impossible, bien sûr, de désherber à la main les 46 km de caniveaux et de trottoirs ! Pour en venir à bout, des produits biologiques sont utilisés par une entreprise spécialisée. Par ailleurs, le désherbage thermique s'est avéré décevant. Cette méthode écologique qui vise à neutraliser par les flammes les herbes indésirables, a aussi l'inconvénient de réchauffer le sol et de >

FLEURY, UNE VILLE VERTE

Les espaces verts et naturels représentent plus de la moitié du territoire communal : forêt régionale de Saint-Eutrope (242 hectares), parc et lac de la Greffière, bois des Trous, des Chênes et des Joncs-Marins, Coulée Verte, parcs Marcille et de la Marquise, jardins familiaux, prairie des Chaqueux... Il est important de préserver ces espaces verts enclavés au sein d'une agglomération fortement urbanisée.



QUE DIT LA LOI ?

En juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif **zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017**.

Les espaces concernés : les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public, les voiries.

Plus d'infos sur www.developpement-durable.gouv.fr

LES ESPACES VERTS, L'AFFAIRE DE TOUS

Entretien des espaces verts et propreté en ville vont de pair. En parallèle du travail quotidien des agents municipaux, les habitants doivent eux aussi prendre soin de leur environnement. Il s'agit, par exemple, de trier ses déchets et de respecter les consignes de ramassages, mais aussi de veiller à la propreté des rues en supprimant les voitures épaves, les décharges sauvages... On peut également participer à l'embellissement de son quartier en installant des plantes sur son balcon. En zone pavillonnaire, les habitants sont tenus de nettoyer, désherber et déneiger le trottoir situé devant leur maison. **Une ville où il fait bon vivre est donc l'affaire de tous !**

VOTRE JARDIN ZÉRO PESTICIDE DÈS 2019

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019.

Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. Les produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés. Informer, sensibiliser et aider les 17 millions de jardiniers amateurs à modifier leurs pratiques est donc un enjeu sanitaire, environnemental et sociétal. Des conseils sur www.jardiner-autrement.fr

> favoriser... la germination de nouvelles herbes spontanées ! À certains endroits, c'est le désherbage à la main qui est encore le plus efficace, mais il prend beaucoup de temps. Certains produits professionnels utilisés en agriculture biologique sont donc envisagés. Par ailleurs, la création de nouveaux espaces verts dans l'éco-quartier des Joncs-Marins entraîne un important travail supplémentaire. L'entretien de ces nouveaux espaces a été confié à une entreprise qui emploie du personnel handicapé ou en réinsertion ; elle intervient en renfort des équipes municipales.

Enfin, certains îlots de verdure se prêtent à certaines formes de "déprise" et au retour de la nature spontanée en ville. **C'est le cas, par exemple, de la "botte" des Chaqueux où la végétation tend à former une prairie naturelle sur 4 hectares qui peut contenter toutes les attentes publiques : footballeurs, joggers et promeneurs peuvent aisément cohabiter avec de larges bandes de jachères fleuries.**

ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ EN VILLE, UNE NÉCESSITÉ

Pour beaucoup de personnes, entretenir les espaces verts d'une commune c'est éradiquer les "mauvaises herbes". Mais qu'est-ce qu'une mauvaise herbe ? On désigne le plus souvent des plantes qui ont poussé spontanément et qui sont donc considérées comme "indésirables". Elles créent un sentiment de désordre, de saleté, de désorganisation. Ces plantes sauvages représentent pourtant un précieux patrimoine naturel. Alliaire, arum, berce, chélidoine, ortie, mauve, pervenche, plantain, renoncule, rumex... toutes ces plantes qui poussent au coin de la rue, sur les bords de route, à l'orée d'un bois, offrent une extraordinaire diversité. En apprenant à mieux les connaître et les reconnaître, en changeant de regard sur ces "mauvaises herbes", chacun de nous peut participer à préserver et réhabiliter la biodiversité locale. **En un mot, il nous faut accepter le retour de la nature en ville !**

DES HERBES PAS SI FOLLES

Supprimer les traitements chimiques et accueillir la biodiversité, c'est aussi accepter le retour des "herbes folles" en ville. À y regarder de plus près, ces "mauvaises herbes" possèdent de très nombreuses qualités et sont finalement bien moins mauvaises que les désherbants ! Mellifères, elles attirent les insectes ; médicinales (et parfois toxiques), elles soignent les petits accros du quotidien ; comestibles, elles enrichissent les herbes à pot de la cuisine d'antan. À Fleury, toute une flore spontanée s'épanouit au coin de la rue. Quand vous marchez dans la rue, ouvrez l'œil ! Sur les bords des trottoirs, le plantain, le pissenlit et la mauve sont présents presque toute l'année ! L'ortie, le rumex, la berce et le trèfle envahissent régulièrement les espaces verts. La chélidoine (herbe à verrue) affectionne particulièrement les murs en pierre. En lisière de bois, on peut aussi observer les jolies fleurs de l'alliaire, la ficaire, le lierre terrestre, la pervenche, la renoncule (bouton d'or)...

Toutes ces plantes autochtones, parfaitement adaptées à leur milieu, constituent le patrimoine de la flore locale. Apprenez à les connaître et vous ne les regarderez plus du même œil !



Pissenlit

Rumex

Pervenche

Ortie

Chélidoine

Mauve

Oseille

FESTIVAL PERFORMANCE

UN SPIDERMAN À FLEURY ?

Le 19 novembre, dans le quartier des Joncs-Marins, une surprise vous attend. Une surprise loufoque, étrange, hors norme. Une présence insolite accrochera votre regard à l'angle d'une rue, au détour d'un élément familier, agrippée au mobilier urbain. Elle prendra la forme d'un inquiétant super-héros. Mais un super-héros déchu, échoué comme "Monsieur Tout le monde" avec ses hauts et ses bas. Saurez-vous le repérer, suivre sa trace, le pister, le neutraliser ?

Tony Clifton Circus propose une performance, entre poésie et folie, que vous n'êtes pas prêt d'oublier. **Car au théâtre, comme dans la vie, tout est possible !** Ce rendez-vous artistique inclassable vous est proposé dans le cadre de la troisième édition du festival de performances en Essonne "Si(non)oui" qui aura lieu du 5 au 27 novembre 2016.

PERFORMANCE ARTISTIQUE

Quand ?
**Samedi
19 novembre**

Où ? Surprise
Tout public



NOËL DES QUARTIERS

UN CONTE AFRICAIN REVISITÉ

Et si on parlait de la paix dans le monde à l'occasion des fêtes de fin d'année? Tel est en tout cas le beau thème retenu par les enfants et la compagnie Ngamb'art en vue du spectacle participatif du 7 décembre prochain.

En lien avec les centres de loisirs et l'association Réagir, un groupe d'enfants participe depuis plus d'un mois à des ateliers culturels atypiques. Les objectifs: découvrir plusieurs contes africains appartenant à la tradition orale, s'en inspirer pour créer un spectacle en costumes traditionnels et le présenter aux habitants du quartier juste avant Noël. Au total, ils sont douze enfants à s'être lancés dans l'aventure. Tous les mercredis après-midi, ils se retrouvent salle Jean-Wiener, aux Aunettes, pour imaginer un spectacle original. Un travail de longue haleine sous la houlette de la compagnie Ngamb'art, qui invite au voyage culturel, encourage la curiosité, l'échange et le partage, et développe la cohésion de groupe. Les conteurs en herbe donnent rendez-vous aux familles **mercredi 7 décembre**, salle André-Malraux. Attention, les enfants doivent être accompagnés. Le spectacle des enfants sera suivi par celui, festif et participatif, de la compagnie Ngamb'art.

LA COMPAGNIE NGAMB'ART

En sortant de son sommeil, sorte de méditation éveillée, le griot est "prêt" à résoudre tous les problèmes de la vie quotidienne de son village. Le griot représente le "sage", celui qui connaît. Et pour ce sage, "il est temps", ce que signifie "Ngamb'art". Créée en 2002 à l'initiative d'un artiste congolais, la compagnie Ngamb'art rassemble des artistes, danseurs et musiciens qui souhaitent promouvoir partout dans le monde l'art africain sous toutes ses formes: musique, chant, danse, conte, théâtre...

Plus d'info sur www.ngambart-cie.com



CONTES ET SPECTACLES AFRICAINS PARTICIPATIFS

Mercredi 7 décembre

À partir de 16h30

Salle André-Malraux - Entrée libre



MÉDIATHÈQUE

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

En novembre, la médiathèque vous propose deux rendez-vous :

- Un moment de lecture et d'éveil musical pour les tout-petits (0-3 ans) en compagnie des bibliothécaires et de Stéphanie Ballet de la compagnie Goûtes-y donc, **samedi 19 novembre** à 11h.
- Après-midi jeux de société **mercredi 23 novembre** (15h-16h30), pour jouer, seul, en famille ou entre amis. Les bibliothécaires mettent à disposition toute une variété de jeux (Jungle-speed, Loup-Garou...) à partir de 4 ans.

Attention! Nombre de places limité. **Réservation au 01 60 16 30 60.**



MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET - 59, rue André-Malraux - **01 60 16 30 60**
mediatheque-fleury@coeuressonne.fr

SOIRÉE ÉVÉNEMENT

FLEURY EN LUMIÈRES

Inspirée par la mode des villes illuminées (Chartres, Lyon...), l'association Light Up lance, en partenariat avec la Ville, la première édition d'un spectacle son et lumières inédit. **Ne manquez pas cet événement aux Aunettes le 2 décembre prochain!**

Le 2 décembre prochain, venez découvrir votre quartier sous une autre lumière! Toutes sortes de créations lumineuses investiront les pelouses, les trottoirs, le mobilier urbain et les immeubles. Sur la place des Aunettes, la statue se transformera en cascade étincelante et un baobab géant poussera près des allées. La soirée sera placée sous le signe de l'Afrique et de ses multiples visages et ambiances...

DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Dès 19h, les familles pourront participer à différents ateliers proposés par l'association Réagir. Elles fabriqueront des objets lumineux: peintures, dessins, poteries, lanternes, lumignons, panneaux, etc. Elles essaieront des tenues traditionnelles ou simplement se détendront en dégustant un thé brûlant à la menthe marocaine... Pour que le quartier revête des habits de lumière, plusieurs semaines de préparations et d'ateliers seront nécessaires en amont de la soirée, tout au long du mois de novembre. N'hésitez pas à y participer pour qu'il y ait le plus possible d'objets lumineux!

UNE SOIRÉE MAGIQUE

C'est l'histoire de deux oiseaux, Zazouki et Azia. Ils sont frères et se chamaillent beaucoup. Mais les voilà assez grands pour effectuer leur première migration. Ils vont devoir traverser toute l'Europe puis l'Afrique... Vous embarquerez avec ces oiseaux migrateurs, suivrez ensuite le périple de la compagnie Ngamb'art jusqu'à la Coulée Verte, avant d'assister au spectacle son et lumières qui illuminera le ciel.



TOUTE LA LUMIÈRE SUR LE PROGRAMME

Mercredis et congés d'automne

Ateliers de fabrication d'objets lumineux avec les enfants des centres de loisirs, des services de la Réussite éducative.

Samedis 5, 12, 19 novembre

De 14h30 à 18h

Ateliers avec les habitants au Pavillon des projets (8, rue du CNR).

Vendredi 2 décembre

À partir de 19h: ateliers création d'objets lumineux, essai de tenues traditionnelles, dégustation de thé à la menthe...

20h30-21h30: déambulation de la compagnie Ngamb'art vers la Coulée Verte (Joncs-Marins).

21h30: spectacle de pyrotechnie, son et lumières, proposé par les sociétés professionnelles Eurofêtes et Laser Movement.

22h: distribution de cierges magiques aux enfants.

• **Vendredi 11 novembre**
8h45

Cimetière
11 NOVEMBRE
Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918.
> Lire page 5

• **Jeudi 17 novembre**
9h-12h

Cité du développement et de l'emploi, 28 av. de la Résistance - Sainte-Geneviève
JOB DATING
Plus d'une centaine de postes à pourvoir dans les métiers de la vente et administratifs. Organisé par le service Développement de l'emploi et Insertion de Cœur d'Essonne Agglomération.
Rens. au 01 69 88 41 84
Préinscriptions et envoi de CV avant le 7 novembre à dev.emploi-insertion@coeuressonne.fr

• **SÉJOUR MONTAGNE 6-12 ANS : LES PRÉINSCRIPTIONS**

Un séjour hiver (ski, promenade en raquettes...) pour les 6-12 ans sera organisé à Lans-en-Vercors (Isère) du 4 au 11 février 2017. La participation des familles est calculée en fonction du quotient familial (entre 41 et 228 € selon la tranche).
Les préinscriptions auront lieu entre le 3 et 17 décembre au service Régie en mairie. Priorité aux enfants qui ne sont pas partis en 2016. Renseignez-vous vite au **01 69 46 72 20**.

• **Samedi 19 novembre**
9h-12h

Espace intergénérationnel
MARCHÉ DU PARTAGE
Aide alimentaire.
> Lire pages 6-7

• **Samedi 19 novembre**

Lieu : surprise
UN SPIDERMAN À FLEURY ?
Festival performance entre poésie et folie. Tout public.
> Lire page 17

• **Samedi 26 novembre**
13h30-17h30

Espace intergénérationnel
GRANDE BRADERIE ET BOURSE AUX JOUETS
Avec le Secours populaire de Fleury.
> Lire page 5

• **Vendredi 2 décembre**
à partir de 19h

Quartier des Aunettes
FLEURY EN LUMIÈRES
Illuminations, animations, spectacle pyrotechnique, son et lumière.
> Lire page 19

• **Samedi 3 décembre**
13h30-18h

Espace intergénérationnel
LOTO
Avec l'association Parole et équilibre
Renseignements au 06 03 32 51 93

• **Mardi 6 décembre**
20h

Ciné 220 Brétigny-sur-Orge
DEMAIN
Séance cinéma gratuite ouverte à tous les Floriacemois.
> Lire page 12

• **Mercredi 7 décembre**
à partir de 16h30

Salle Malraux
CONTES ET SPECTACLES AFRICAINS
Noël des quartier avec la compagnie Ngamb'art.
> Lire page 18



David DERROUET,
maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération.



Aline CABEZA,
maire-adjointe chargée de la Culture, du Logement et de la Lutte contre les discriminations.



Nathalie BATARD,
maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire.



Claude BOUTIN,
maire-adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité routière.



Nadia LE GUERN,
maire-adjointe chargée de la Petite enfance et de la Réussite éducative.



Didier RAJOBSON,
maire-adjoint chargé du Sport, de la Vie associative et du Développement durable.



Alexandra KAROUANI-LE FOLL,
maire-adjointe chargée de la Jeunesse et des Retraités.



Karine RANVIER,
maire-adjointe chargée de l'Action sociale, de l'Emploi, de l'Insertion et du Commerce.



Martine CHABOT,
maire-adjointe chargée de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.



Joseph JASMIN,
conseiller municipal.



Célia LEGENTY,
conseillère municipale déléguée communautaire.



Boualem BENAOUA,
conseiller municipal délégué communautaire.



Stéphane BERNARD,
conseiller municipal.



Catherine DEGOUL,
conseillère municipale.



Ahmed NACEH,
conseiller municipal.



Nathalie CLAVIER,
conseillère municipale.



Faouzi CHERCHALI,
conseiller municipal.



Gisèle BIKANDOU,
conseillère municipale.



Didier FILLAT,
conseiller municipal.



Caroline SÉVERIN,
conseillère municipale.



Nicolas PIFFAULT,
conseiller municipal.

▶ **POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S**

- Avec le maire - vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération David Derrouet : **01 69 46 72 00**
- Avec les conseillers municipaux : **01 69 46 72 00**

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

- **DÉCHETS VÉGÉTAUX (pavillonnaire)** - Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. Collecte le lundi matin de mars à novembre inclus.
- **OBJETS ENCOMBRANTS**
 - Secteur collectif : les mercredis 16 novembre et 7 décembre.
 - Secteur pavillonnaire : les mercredis 16 novembre et 21 décembre.

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service. Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribette et la rue des Roseaux. Pour tout renseignement : **0 800 293 991 (appel gratuit)** ou www.coeuressonne.fr

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



Bruno HYSON,
conseiller municipal.



Ruddy SITCHARN,
conseiller municipal.



Abdel YASSINE,
conseiller municipal.



Clotilde CLAVIER,
conseillère municipale.



Annie SALTZMANN,
conseillère municipale Front de gauche.



Jean-Marc FRÉSIL,
conseiller municipal.



Germain Battais,
conseiller municipal.



Plamena MAIN,
conseillère municipale.

Chers Floriacumoises, Floriacumois

En préambule, nous adressons notre solidarité et notre compassion aux deux policiers sauvagement agressés à VIRY - CHATILLON. Face à cette douloureuse épreuve nos pensées s'adressent aussi à leurs familles et leurs collègues.

Nous sommes ouverts à toutes initiatives renforçant la sécurité, et la lutte contre les incivilités dans notre ville (Dispositif de vidéo surveillance, création d'une police municipale). On constate régulièrement et de façon récurrente un stationnement anarchique dans nos rues.

Nous actons le fait que le service de propreté de la ville vient d'être renforcé, et souhaitons pouvoir en constater l'efficacité rapidement.

Nous vous rappelons que l'élection de la primaire de la droite et du centre, se tiendra les 20 et 27 NOVEMBRE 2016 salle WIENER de 8H00 à 19H00. Le vote est ouvert à toutes celles et ceux qui partagent les valeurs de la droite.

Cordialement
RUDDY, BRUNO

Prendre aux pauvres, donner aux médias : le contribuable floriacumois paie l'auto-promotion du Maire Derrouet !

Impossible pour le Maire Derrouet de compter sur des retombées médiatiques positives tant sa gestion est marquée par l'inconséquence : triplement de la dette de la ville, incapacité à prévoir les équipements scolaires adéquats pour nos enfants et austérité des budgets sociaux (32 000 € de moins pour le CCAS et moins 27 000 € pour les associations).

Son ultime parade : prélever 5580 euros de la poche des floriacumoises pour financer un reportage centré sur sa personne sur une chaîne de la TNT (DemainTV) et ceci, sans même faire valider la décision par une délibération au conseil municipal. Pendant ce temps, les floriacumoises se serrent la ceinture.

Notre groupe a proposé d'utiliser cette somme au profit d'associations utiles plutôt que de financer un reportage du maire pour se voir à la télé. Nous serons toujours à vos côtés pour défendre des valeurs progressistes afin de construire une alternative pour l'avenir de Fleury Mérogis.



Abdel YASSINE et Clotilde CLAVIER - Groupe Fleury Ensemble
<http://fleuryensemble.blogspot.fr/> - Facebook : Fleury Ensemble

Communes debout ! Trois mille communes ont été rayées de la carte en un an. Cela se poursuit et s'accélère dans le plus grand silence au nom des nouvelles réformes territoriales. Les communes sont attaquées de toutes parts : Etranglement financier opéré par l'état qui a réduit ses dotations aux collectivités de 28 milliards entre 2013 et 2017.

Le Transfert de compétences à de méga structures dans lesquelles les élus des communes comptent bien peu et des schémas, à venir, de fusion des communes, en Essonne, comme ailleurs, marquent une volonté délibérée d'éloigner l'habitant du lieu de décision. **Pour nous, la commune reste un des maillons essentiels de la démocratie.**

Il serait temps que des élus de la «majorité municipale» de Fleury, peu enclin au débat au sein du conseil municipal, fassent preuve de leurs dispositions à défendre la commune et se soucient des questions qui nous concernent. C'est le cas pour les contrats ou opérations d'intérêt national (CIN, OIN) alors que notre commune est très concernée, ses habitants sont complètement exclus de toutes participations aux choix. **La citoyenneté n'est pas un vain mot, il est important d'être un acteur de la ville et d'être consultés. Pour cela exigeons UNE CONSULTATION des Floriacumoises par REFERENDUM sur le Plan Local d'Urbanisme.** Reprenons le pouvoir d'expression ! Pour un bureau de poste à Fleury, pour des moyens de transports écologiques adaptés aux besoins.

Annie SALTZMANN, Groupe Front de Gauche - Retrouvez-nous sur Facebook "Fleury Demain"

Les Nouvelles Activités Périscolaires posent bien des problèmes à la majorité municipale. En effet, les mairies doivent proposer des projets éducatifs, hors temps scolaire. L'organisation mise en place par la municipalité est le fruit d'un calcul de technocrate qui ne prend pas en compte les réalités du terrain et ne discerne pas les activités selon l'âge. Résultats - des animateurs en nombre insuffisant ou inexpérimentés pour certains se retrouvent en difficulté. Les animateurs et les parents se mobilisent pour dénoncer ces pratiques et nous leur apportons notre soutien. Nous demandons une large concertation avec les professionnels et les parents afin de trouver rapidement des solutions satisfaisantes pour nos enfants. Pour résoudre tous ces problèmes, espérons que le maire y met autant d'énergie qu'il en dépense en matière de politique pénitentiaire, en vue de sa candidature permanente au ministère de la justice!

Alors que les habitants subissent les dérives inacceptables du maire qui laissent prospérer des zones de non-droit, aucun message de soutien de la majorité n'a été exprimé lors des événements tragiques de Viry-Chatillon. Pour le moment, la majorité ne se sent pas concernée et continue à abandonner nos quartiers aux trafics, aux déchets qui trônent autour des poubelles à conteneur enterré et autres épaves de véhicules qui encombrant nos trottoirs.

Fleury-Mérogis devient une ville à l'abandon et c'est inacceptable!

«Ecologie et Divers Gauche, Fleury-Mérogis»

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex

01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

- Transport accompagné :
06 27 88 88 77
ou 09 81 85 34 71

• **Paroisse**
- Père Bertrand :
nouveau numéro
09 54 00 80 43

GUIDE SANTÉ

• **Protection infantile**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans
Maison de la petite enfance
01 69 46 67 06 - sur RV.

• **Médecins généralistes**
- Sylvie Bernard :
3, rue Pablo-Picasso
01 69 04 11 59

- Patrick Chapuzot :
4, rue Salvador-Allende
01 60 15 82 83

- Andrzej Platek :
cabinet médical des Sources,
55 bis rue André-Malraux
01 60 15 49 06

- Philippe Vienot :
cabinet médical des Sources,
55 bis rue André- Malraux
01 69 51 27 23

• **Infirmiers** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
- Malika Moumen :
06 64 83 86 21

- Frédéric Varennes :
06 63 25 14 22

• **Cmpp**
6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS Médecins**
08 26 88 91 91 - 24h/24

• **Dentiste**
10, rue de l'Orge
- Dr KORBER - 01 60 16 64 17

AUTRES NUMÉROS

• **Cœur d'Essonne Agglomération**
1, place Saint-Exupéry 91704
Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **Maison de justice et du droit**
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **Gendarmerie de Fleury**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **Maison départementale des solidarités**
4, rue François-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 46 57 60

• **Assistants sociales**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **Mission locale Cœur d'Essonne Agglomération**
27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **Caf**
Accueil social en mairie de Fleury tous les mardis de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

• **Taxis**
- M. Belamine :
06 08 81 60 60
- M. Pereira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

- **Avec le maire** - vice-président de Coeur d'Essonne Agglomération David Derrouet : **01 69 46 72 00**
- **Avec les conseillers municipaux :** **01 69 46 72 00**
- **Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Hélène Dian-Leloup, conseillers départementaux, sur RV :** **06 21 04 73 36**
- **Avec Malek Boutih, député de l'Essonne sur RV :** **01 60 15 56 53 - boutihmalek@gmail.com**

• **Kinésithérapeute**

- Valérie Provost,
cabinet médical des Sources,
55 bis, rue André-Malraux
06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80

• **Pharmacies**

- Linda ICHIR
2, avenue du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h - 01 69 24 39 90

- Marianne LECHERTIER
24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

• **Centre Jean-Moulin**
Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

• **Résidence Marcel-Paul (EHPAD)**
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

• **Centre hospitalier Manhès**
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

AVOCAT CONSEIL

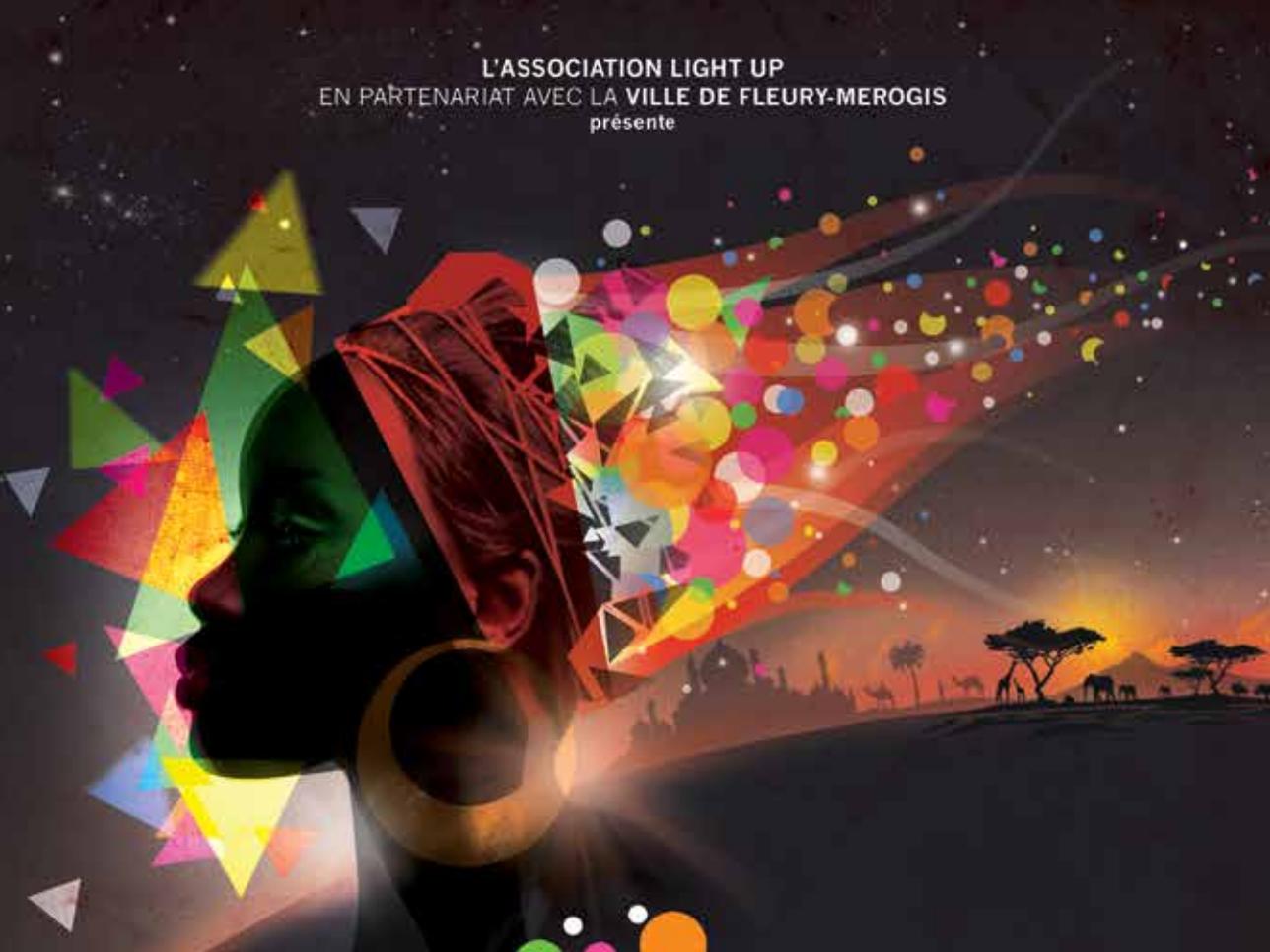
• **Permanence en mairie**
De 10h15 à 11h45
le **vendredi 25 novembre.**



CARNET NAISSANCES

- **SBAL Imran**
né le 6/10/2016.
- **VOTION émilio**
né le 11/10/2016.
- **PIERRE EKOUM Tyana, Alicia**
née le 16/10/2016.
- **RIODIN Seydina, Alassane, Christopher**
né le 19/10/2016.
- **AMDA A Anis**
né le 22/10/2016.
- **REBEYROLS Évan**
né le 23/10/2016
- **MENIAIA Jennah**
née le 23/10/2016.

L'ASSOCIATION LIGHT UP
EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE FLEURY-MEROGIS
présente



fleury
EN
LUMIERES

ILLUMINATIONS

ANIMATIONS

SPECTACLE PYROTECHNIQUE

SON & LUMIERE

LE 2 DECEMBRE 2016

FLEURY - MEROGIS
19H • QUARTIER DES AUNETTES